

2011 l'année d'une politique salariale record..... ???

2010 une année qui n'en finit plus d'être record, chiffre d'affaires, prises de commandes, résultat.....

2008, 2009 et 2010 sont des années pleines de record avec une croissance de l'ordre de 20% par an du chiffre d'affaire. En 2010 des prises de commandes et un chiffre d'affaire supérieurs au budget, un résultat en croissance (REX) de 75%. Le moins que l'on puisse dire est que l'année 2010 s'est terminée sur un bilan tout à fait favorable, permettant à l'entreprise d'envisager ses perspectives d'avenir de façon très sereine.

Les défis qui sont devant nous ne sont pas les moindres. Pour cela, une condition est indispensable : **l'investissement et la motivation de tous les salariés de TAGX dans leur travail !** La direction de TAGX doit donc maintenant envoyer un signe clair à tous les salariés : **une politique salariale 2011 en ligne avec les enjeux à relever.**

2011 : L'année du produire plus pour être récompensé moins.

Rappel des mesures salariales de ces dernières années :

2008 : AG de **55 €** et AI de 1.1% pour les mensuels, 3.5% pour les I/C

2009 : AG de 2% avec talon de **40€** et AI de 1.1% pour les mensuels, 3.2% pour les I/C

2010 : AG de 1.2% avec talon de **25€** et AI de 0.8% pour les mensuels, 2.1% pour les I/C

2011 : AG de 0.8% avec un talon de **0€** et AI de 0.8% pour les mensuels, 2% pour les I/C

Pour les cadres rien n'empêche la direction de mettre en place une Augmentation Individualisée Généralisée comme nous lui en avons fait part.

Pour la direction en plus de ces mesures s'ajoutent la partie du 13^{ème} mois (promis par Mr Philippe PARAIN). C'est aussi oublier que nous avons mis trois ans pour appliquer la convention sociale.

Les salariés sont et seront sollicités pour fournir plus d'efforts par rapport à la charge de travail et c'est une raison pour eux d'obtenir une revalorisation à la hauteur de leurs efforts. Les salariés sont donc en droit d'attendre qu'une partie du résultat, fruit du travail de tous, vienne revaloriser nos salaires de base.

Par ailleurs Le groupe doit fournir un état sur les salaires. La CFDT de TAGX en a un de choix : A classification égale le salaire mini de TAGX : est de 15€ de plus que le SMIC. Le salaire mini de TED (dont Moirans) est de 350€ de plus, cet écart très positif se retrouvant bien sur dans les autres classifications. Ces informations sont disponibles sur le site CFDT-THALES.



Rappelons quelques chiffres repères :

Les prix à la consommation ne cessent d'augmenter. L'INSEE annonce à fin décembre (en glissement annuel) et pour l'année 2010, une inflation de 1.8% par rapport à 2009. Cette moyenne intègre des hausses telles que celle du fioul domestique (+23.2%), celle des carburants (+14.6%), celle des légumes frais (+11%), L'augmentation du PMSS (plafond de la sécurité sociale) : +2.1%. L'augmentation des minis conventionnels I/C : +2.3%

En conclusion plus les résultats de l'entreprise augmentent plus les augmentations diminuent. Afin de montrer votre insatisfaction face aux mesures de la politique salariale 2011 proposées par la direction, la CFDT invite l'ensemble du personnel à un débrayage le jeudi 17 Février 2011 à partir de 9H15 vers l'accueil.

